

1. COMPTE DE RESULTAT PAR NATURE

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de produits finis		962 475	1 080 338
Etudes		11 637	14 123
Prestations de services		1 185 102	1 026 698
Chiffre d'affaires	Note 3	2 159 213	2 121 159
Refacturations de frais		41 788	40 669
Redevances		4 044	6 587
Autres produits de gestion courante		2 084	1 603
Autres produits d'exploitation		47 916	48 859
Production stockée		64 681	(73 727)
Production immobilisée		36 897	31 822
Subventions		19 886	19 882
Reprises sur provisions		133 424	131 646
Transferts de charges	Note 3	14 412	2 616
Total produits d'exploitation		2 476 430	2 282 257
Achats & variations de stocks et en-cours		(219 312)	(190 489)
Autres charges externes		(988 000)	(894 672)
Impôts & taxes		(36 790)	(37 720)
Salaires et traitements		(565 406)	(521 485)
Charges sociales		(247 500)	(233 087)
Dotations aux amortissements		(41 700)	(38 464)
Dotations aux provisions		(115 834)	(118 671)
Redevances		(7 746)	(12 064)
Pertes sur créances irrécouvrables		(5 789)	(1 337)
Autres charges de gestion courante		(24 037)	(18 475)
Total charges d'exploitation		(2 252 114)	(2 066 464)
BENEFICE (PERTE) D'EXPLOITATION		224 315	215 794
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun	Note 4	14 253	(176)
Intérêts financiers assimilés nets		46 092	4 655
Résultat sur opérations de change		(1 285)	(2 944)
Revenus de participation		10 256	6 100
Dotations aux provisions		(27 747)	(2 008)
Reprises sur provisions		-	42 537
Autres charges financières		542	1 008
Résultat financier	Note 5	27 857	49 349
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		266 425	264 967
Résultat exceptionnel	Note 6	(4 047)	(714)
RESULTAT AVANT IMPOT		262 378	264 254
Impôt sur les sociétés	Note 7	(35 127)	(25 724)
RESULTAT NET		227 250	238 530

THALES LAS FRANCE SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 199 800 722 euros

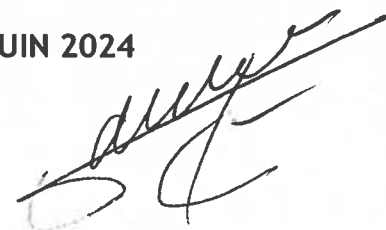
Siège social : 2, avenue Gay Lussac - Elancourt (78990)

319 159 877 RCS Versailles

Pour extrait certifié conforme
Hervé Dammann

DECISIONS ECRITES DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 3 JUIN 2024

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL



DEUXIEME DECISION

L'Associé unique prend acte du fait que la Société n'a procédé à aucun changement de méthode comptable.

L'Associé unique constate que l'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde par un bénéfice net comptable de 227 250 467,40 €. Sur proposition du Président, il décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la façon suivante :

- Le bénéfice de l'exercice	+ 227 250 467,40 €
- La dotation à la réserve légale	- 0 €
- Le report à nouveau de	+ 298 331 810,92 €

constituent le bénéfice distribuable	+ 525 582 278,32 €
- Distribution d'un dividende de 12,50 € par action,	
- soit, pour les 18 163 702 actions donnant droit	
au dividende de ce même exercice	- 227 046 275,00 €
- Dotation en report à nouveau du solde, soit	+ 298 536 003,32 €
- Total du report à nouveau après affectation, soit	+ 298 536 003,32 €

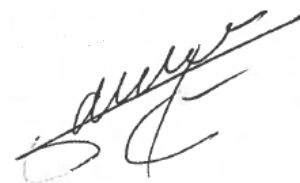
Le dividende, après déduction de l'acompte sur dividende de 9,50 euros par action déjà versé le 29 décembre 2023, sera mis en paiement au plus tard fin juin 2024 au siège social.

Conformément à la loi, il est rappelé que, pour les trois exercices précédents, les montants des dividendes mis en distribution ont été les suivants :

Exercice	Dividende/action (en €) (*)	Dividende total
2020	3,60	65 389 327,20€
2021	10,30	187 086 130,60€
2022	13,10	237 944 496,20 €

(*) Le dividende correspond à l'intégralité des revenus distribués au titre de l'exercice. La totalité du dividende était éligible à l'abattement prévu à l'article 158-3 2° du CGI.

Cette décision est adoptée.



2. BILAN

ACTIF

(en milliers d'euros)

	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations corporelles et incorporelles, net	Note 9	421 943	396 156
Titres de participation	Note 10	54 106	45 906
Autres immobilisations financières	Note 9	277	293
Total actif immobilisé		476 326	442 355
Stocks et en-cours	Note 11	538 434	469 167
Avances et acomptes versés sur commandes	Note 13	579 327	444 484
Clients et effets à recevoir	Note 13	3 543 731	3 587 411
Autres créances	Note 13	418 976	312 687
Comptes courants groupe (Y compris intégration fiscale)	Note 13	1 587 671	1 623 510
Disponibilités		15 033	18 788
Charges constatées d'avance	Note 13	18 924	15 876
Ecarts de conversion actif		3 551	5 225
Total actif circulant		6 705 647	6 477 148
TOTAL ACTIF		7 181 973	6 919 503

PASSIF

(en milliers d'euros)

	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Capital social		199 801	199 801
Prime d'émission, de fusion ou d'apport		286 256	286 256
Réserves et report à nouveau		147 767	319 736
Résultat de l'exercice		227 250	238 530
Subvention d'investissement		439	494
Total capitaux propres		861 513	1 044 817
Avances conditionnées		3 120	3 120
Provisions pour risques et charges	Note 12	388 063	385 383
Dettes financières	Note 13	5 496	5 997
Comptes courants groupe (Y compris intégration fiscale)	Note 13	7 434	10 374
Avances et acomptes reçus sur commandes	Note 13	3 826 295	3 400 386
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Note 13	906 954	775 830
Autres dettes	Note 13	798 485	686 204
Total dettes		5 544 664	4 878 791
Produits constatés d'avance	Note 13	381 192	602 248
Ecarts de conversion passif		3 421	5 143
TOTAL PASSIF		7 181 973	6 919 503

3. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2023, le capital social est composé de 18 163 702 actions d'une valeur nominale de 11 euros intégralement détenues par Thales SA.

Le tableau des mouvements des capitaux propres se présente ainsi :

(en milliers d'euros)

	Capital Social	Primes d'émission, de fusion, d'apport	Réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Subvention investissement	Total des capitaux propres
Au 1er Janvier 2022	199 801	286 256	21 990	297 690	187 143	179	993 059
Affectation résultat 2021				187 143	(187 143)		-
Dividendes versés				(187 086)			(187 086)
Reprise de subventions							-
Subventions investissement						315	315
Résultat 31 Décembre 2022					238 530		238 530
Au 31 décembre 2022	199 801	286 256	21 990	297 747	238 530	494	1 044 818
Affectation résultat 2022				238 530	(238 530)		-
Dividendes versés				(237 944)			(237 944)
Acompte sur dividendes				(172 555)			- 172 555
Reprise de subventions							-
Subventions investissement						(55)	(55)
Résultat 31 Décembre 2023					227 250		227 250
Au 31 décembre 2023	199 801	286 256	21 990	125 778	227 250	439	861 514

4. NOTES ANNEXES AUX COMPTES DE LA SOCIETE

NOTE 1 : Faits significatifs de l'exercice

La société Thales LAS France SAS a été notifiée d'un contrôle fiscal le 08 novembre 2023 portant sur les exercices 2021 et 2022 ainsi que les dépenses du crédit impôt recherche clôturées aux exercices 2020, 2021 et 2022.

La société Thales-Raytheon System Air and Missile Defense Command and Control SAS a fait l'objet d'une recapitalisation à hauteur de 30 800K€. La part souscrite par Thales LAS France SAS est de 15 400K€.

NOTE 2 : Principes comptables mis en œuvre

NOTE 2.1. Généralités

Les comptes sociaux annuels de Thales LAS France SAS sont établis selon les principes comptables généralement admis en France et selon les dispositions du Plan Comptable Général, tels que définis dans le règlement ANC n°2022-06 et qui modifie le règlement ANC n°2014-03. Ces principes sont détaillés dans chacune des notes ci-après.

Les comptes présentés au titre de l'exercice 2023 sont comparables à ceux présentés au titre de l'exercice 2022 dans leurs méthodes d'établissement.

Tous les montants figurant dans ces notes sont exprimés en milliers d'euros (K€) à l'exception des informations par action.

Les comptes de la société THALES LAS FRANCE sont consolidés par intégration globale par la société THALES, actionnaire à 100%.

Les comptes consolidés de l'ensemble constitué par la société THALES et ses filiales sont établis par THALES S.A., SIREN 552.059.024, 4 rue de la Verrerie, 92190 Meudon.

Les copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues au siège de THALES SA ou sur le site internet du Groupe (thalesgroup.com), rubrique investisseurs.

NOTE 2.2. Contrats long terme

Les produits et les charges des contrats long terme sont enregistrés selon la méthode de l'avancement des dépenses. Toutefois, lorsque l'avancement des dépenses et l'avancement basé sur les dates contractuelles de transfert de propriété ne présentent pas de décalage significatif, l'avancement retenu est celui des clauses contractuelles de transfert de propriété.

Les provisions pour risques et charges sont enregistrées en fonction du pourcentage d'avancement des contrats concernés, à l'exception des provisions pour pertes à terminaison qui sont intégralement constatées dès leur origine.

Toute perte probable sur un contrat en cours ou en carnet est provisionnée intégralement dès qu'elle est connue. L'estimation des travaux restant à effectuer sur les contrats ne tient compte des produits résultant de réclamations présentées que lorsque celles-ci sont acceptées par le client.

Les frais généraux commerciaux, administratifs et financiers sont directement pris en charge dans l'exercice.

Les paiements partiels reçus sur contrats à long terme sont présentés en « Avances et acomptes reçus sur commandes ».

La comptabilisation du chiffre d'affaires et de la marge relatifs à ces contrats lors d'un arrêté comptable dépend principalement des estimations de chiffre d'affaires et de marge à terminaison, incluant notamment des provisions pour risques techniques et commerciaux, des coûts encourus à date au regard des coûts totaux estimés à terminaison.

NOTE 3 : Résultat d'exploitation

NOTE 3.1. Chiffre d'affaires par zone géographique

Le chiffre d'affaires par zone géographique se répartit comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
CHIFFRE D'AFFAIRES		
France	1 450 964	1 238 966
Export	708 249	882 193
TOTAL	2 159 213	2 121 159

NOTE 3.2. Transfert de charges

Les transferts de charges d'exploitation s'élèvent à 14 412K€ et s'analysent comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Transferts de charges		
	(14 412)	(2 616)
Transfert de charges liées aux restructurations	(4 512)	-
Remboursement de sinistre	(94)	(86)
Remboursement ALLIANZ (indemnités départ en retraite)	(9 806)	(2 530)

NOTE 4 : Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun

Les quotes-parts de résultats inscrites en compte de résultat s'analysent ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
QUOTES-PARTS DE RESULTAT	14 253	(176)
GIE Euro art international	15 000	-
Régularisation sur quote-part exercice antérieur	8 000	-
Estimation quote-part sur exercice en cours	7 000	-
GIE Eurosam	(760)	(183)
Régularisation sur quote-part exercice antérieur	(50)	50
Estimation quote-part sur exercice en cours	(710)	(233)
Autres	13	7
Régularisation quote-part exercice antérieur - Simulavia	13	7

NOTE 5 : Résultat financier

Les principales composantes du résultat financier s'analysent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
Intérêts financiers assimilés nets	46 092	4 655
Intérêts sur comptes courants	46 437	4 716
Intérêts sur trésorerie	40	15
Intérêts sur dettes commerciales et autres dettes diverses	(385)	(76)
Intérêts moratoires	547	1 021
Revenus des participations	10 256	6 100
Résultat de change (y compris dotations/reprises)	(1 285)	(2 944)
Reprise sur provisions liées à des pertes de change	-	-
Gains de change	8 070	6 058
Dotations pour provisions liées à des pertes de change	-	-
Pertes de change	(9 355)	(9 002)
Autres résultats financiers	(27 752)	40 518
Dotations/Reprises aux provisions pour indemnités de fin de carrières et autres avantages	(20 547)	32 130
Dotations/Reprises pour dépréciation liées à des participation (a)	(7 200)	7 200
Dotations/Reprises aux provisions financières autres	-	1 200
Autres	(5)	(12)
RESULTAT FINANCIER	27 857	49 349

- (a) La dépréciation des titres de participation à hauteur de de 7 200k€ se rapporte à la participation de Thales-Raytheon System Air and Missile Defense Command and Control.

NOTE 6 : Résultat exceptionnel

Les composantes du résultat exceptionnel s'analysent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
Eléments liés au personnel	(1 818)	3 640
Provisions pour restructuration - NET -	882	3 640
Personnel - restructuration	(2 700)	-
Immobilisations	(1 324)	(219)
Quote-part des subventions d'investissement virée	55	-
Valeurs nettes comptables des immobilisations cédées	(651)	(219)
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	(728)	-
Autres	(904)	(4 135)
Autres charges & produits exceptionnels	(1 415)	(533)
Dotations/Reprises Autres charges & produits exceptionnels	511	(3 602)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(4 047)	(714)

NOTE 7 : Impôts sur les sociétés

La société Thales LAS France S.A.S. fait partie du périmètre d'intégration fiscale du Groupe Thales dans le cadre du régime prévu à l'article 223 A du Code Général des Impôts. Thales LAS France S.A.S. supporte l'impôt, comme en l'absence d'intégration.

L'impôt comptabilisé en charge correspond au seul impôt exigible. Il n'est pas tenu compte de l'impôt différé résultant de différences temporaires entre le résultat comptable et la base de calcul de l'impôt sur les sociétés.

Le détail de l'impôt sur les bénéfices à la clôture des exercices 2023 et 2022 s'analyse comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	(35 127)	(25 724)
Impôt sur les sociétés relatifs à l'exercice	(36 436)	(26 568)
Impôts sur les sociétés France	(61 042)	(56 762)
Crédit d'impôt recherche	29 059	30 460
Crédit d'impôt famille	494	443
Crédit d'impôt mécénat	100	66
Crédit impôts Etranger		
Impôts sur les bénéfices – Etranger (a)	(5 047)	(775)
Impôts sur les sociétés relatifs aux exercices antérieurs	1 309	845
Crédit d'impôt art-238	1 309	759
Crédit d'impôt recherche		86

(a) Les impôts sur les bénéfices à l'étranger incluent 4 500K€ d'imposition relative à Euro ART International basé Allemagne.

NOTE 8 : Situation fiscale différée

L'allègement de la dette future d'impôt sur les sociétés résulte de différences temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal dues essentiellement à des provisions pour risques et charges non déductibles fiscalement, et notamment des provisions pour retraite.

La base d'allègement de la dette future s'élève à 287 870K€ au 31 décembre 2023 contre 304 432K€ à fin 2022.

Les impôts différés correspondants ne sont pas comptabilisés.

NOTE 9 : Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

• Valeurs brutes :

La société a intégré les nouvelles dispositions réglementaires au 1er janvier 2005 portant sur la définition, l'évaluation et la comptabilisation des actifs et leur amortissement ou dépréciation (règlement CRC 2014-03). La société a globalement opté pour l'application de la méthode prospective.

La société a appliqué le règlement ANC n°2015-06, modifiant le règlement ANC n°2014-03, et portant sur la notion de durée d'utilisation limitée ou non des actifs incorporels et corporels pour qualifier leur caractère amortissable.

Les immobilisations louées en crédit-bail ou en location-vente, selon un contrat présentant les caractéristiques d'une acquisition, ne sont pas comptabilisées et sont présentées le cas échéant en engagement hors bilan.

• Immobilisations incorporelles :

Les fonds de commerce font l'objet d'une évaluation à chaque clôture afin de vérifier que celle-ci est supérieure à sa valeur nette comptable.

Pour le calcul des amortissements des immobilisations incorporelles hors fonds de commerce (décrit ci-avant), la durée d'utilisation retenue est de 3 années pour les logiciels.

L'amortissement du fonds de commerce est calculé suivant le mode linéaire permettant de prendre en compte sa dépréciation économique selon une durée d'utilisation de 20 ans (date de la dernière annuité d'amortissement en 2014).

• Immobilisations corporelles :

Les terrains, constructions et équipements figurent au bilan à leur valeur d'apport ou à leur coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif permettant de prendre en compte la dépréciation économique des immobilisations selon les durées d'utilisation. Les plus ou moins values sur cessions d'actifs immobilisés apparaissent dans le « Résultat exceptionnel ».

Pour le calcul des amortissements des immobilisations corporelles, les durées d'utilisation retenues sont :

- 10 à 20 ans pour les agencements et aménagements des constructions
- 3 à 10 ans pour les installations techniques, matériel et outillage industriels
- 5 à 12 ans pour les autres immobilisations corporelles (mobilier, matériel informatique).

• Immobilisations financières :

Les titres de participation sont évalués à leur coût de revient déprécié sur la base de leur valeur d'utilité. L'appréciation de la valeur d'utilité tient notamment compte de la quote-part de capitaux propres détenue, des perspectives de rentabilité et de la valeur du marché.

Valeurs des immobilisations à l'actif du bilan

- Détail par nature

(en milliers d'euros)	31/12/2023			31/12/2022		
	Valeurs brutes	Amort.&Dépréc. cumulées	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Amort.&Dépréc. cumulées	Valeurs nettes
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	558 154	(343 209)	214 946	556 843	(336 253)	220 591
Fonds de commerce	464 940	(255 952)	208 988	464 940	(255 952)	208 988
Autres immobilisations incorporelles	93 176	(87 257)	5 919	90 768	(80 301)	10 467
Immobilisations en cours	38	-	38	1 135	-	1 135
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	651 804	(444 807)	206 997	594 561	(418 995)	175 566
Terrains et constructions	212 058	(161 237)	50 821	203 645	(154 587)	49 058
Installations techniques, matériels et outillages industriels	315 060	(246 505)	68 555	287 077	(229 670)	57 407
Autres immobilisations corporelles	61 224	(37 065)	24 159	52 565	(34 738)	17 827
Immobilisations en cours	63 462	-	63 462	51 215	-	51 215
Avances et acomptes sur immobilisations	-	-	-	59	-	59
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	95 383	(41 000)	54 383	79 998	(33 800)	46 198
Titres de participation	95 106	(41 000)	54 106	79 706	(33 800)	45 906
Autres titres	15	-	15	15	-	15
Prêt,dépôt et autres immobilisations	262	-	262	278	-	278
TOTAL GENERAL	1 305 341	(829 016)	476 328	1 231 402	(789 048)	442 355

- Evolution des immobilisations nettes :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total immobilisations
Valeurs nettes au 31/12/2021	223 932	150 145	38 826	412 903
Acquisitions	3 181	56 722	-	59 903
Cessions	-	(219)	-	(219)
Dotations aux amortissements	(6 522)	(31 941)	-	(38 464)
Dotations aux provisions pour dépréciation	-	-	-	-
Reprises aux provisions pour dépréciation	-	800	7200	8000
Autres	-	59	172	231
Valeurs nettes au 31/12/2022	220 591	175 566	46 198	442 355
Acquisitions	1 320	66 017	15 400	82 737
Cessions	-	(651)	-	(651)
Dotations aux amortissements	(6 965)	(34 735)	-	(41 700)
Dotations aux provisions pour dépréciation	-	-	(7 200)	(7 200)
Reprises aux provisions pour dépréciation	-	800	-	800
Autres	-	-	(16)	(16)
Valeurs nettes au 31/12/2023	214 946	206 997	54 382	476 328

NOTE 10 : Titres de participation

Les titres de participation sont inscrits à leur coût historique d'acquisition. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en résultat. Lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire est déterminée en fonction de critères fondés sur les perspectives de rentabilité, sur le patrimoine, sur les valeurs issues de transactions récentes ou sur la valeur boursière des titres détenus le cas échéant.

Les perspectives de rentabilité sont déterminées à partir des projections actualisées de flux de trésorerie d'exploitation futurs sur une durée de trois ans et d'une valeur terminale.

Dans certains cas particuliers (acquisitions récentes, résultats annuels non normatifs...), la valeur terminale est déterminée à partir de projections réalisées sur une durée appropriée.

Les flux de trésorerie retenus sont issus de l'exercice de prévisions sur deux ans, établi selon les procédures du Groupe, prolongé sur une année supplémentaire. Ces flux reflètent au cas particulier la meilleure estimation du management dans le contexte économique actuel.

Les hypothèses retenues en matière de croissance de l'activité et de valeur terminale sont fondées sur une approche raisonnable et spécifique à chaque secteur (valeur terminale basée sur la moyenne du résultat opérationnel courant des trois années, croissance limitée à 2 %). Le taux d'actualisation retenu en 2023 comme en 2022 s'élève à 8 %.

En 2023, la société Thales-Raytheon Systems Air and Missile Defense Command and Control SAS (TRS AMDC2) a procédé à une augmentation de capital de 30 800K€, pour laquelle Thales LAS France SAS a participé à hauteur de 15 400K€.

Evolution des titres de participation

(en milliers d'euros)	31/12/2022					31/12/2023
	% Détention	Valeurs brutes	Acquisitions	Cessions	Autres	Valeurs brutes
Titres de participation		79 706	15 400,00	-	-	95 106
TRS AMDC2	50%	41 000	15 400	-	-	56 400
MOSS SAS	50%	20	-	-	-	20
BEL- Thales systems Limited	5%	386	-	-	-	386
Junghans Microtec GmbH	45%	37 800	-	-	-	37 800
Optrolead	50%	500	-	-	-	500

(en milliers d'euros)	% Détention	31/12/2022				31/12/2023
		Provisions pour dépréciation	Dotations provisions	Reprises provisions	Autres mouvements	Provisions pour dépréciation
Titres de participation		(33 800)	- 7 200,00	-	-	(41 000)
TRS AMDC2	50%	(33 800)	(7 200)	-	-	(41 000)
MOSS SAS	50%	-	-	-	-	-
BEL- Thales systems Limited	5%	-	-	-	-	-
Junghans Microtec GmbH	45%	-	-	-	-	-
Optrolead	50%	-	-	-	-	-

(en milliers d'euros)	% Détention	31/12/2022				31/12/2023
		Valeurs nettes	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	Valeurs nettes
Titres de participation		45 906	8 200	-	-	54 106
TRS AMDC2	50%	7 200	8 200	-	-	15 400
MOSS SAS	50%	20	-	-	-	20
BEL- Thales systems Limited	5%	386	-	-	-	386
Junghans Microtec GmbH	45%	37 800	-	-	-	37 800
Optrolead	50%	500	-	-	-	500

Informations financières sur les participations

[illegible]

NOTE 11 : Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au coût standard. Une dépréciation est constituée en fonction de la rotation des articles ou lorsque le coût de revient devient supérieur à la valeur nette de réalisation, notamment en raison de leur obsolescence ou de leurs perspectives de vente.

Les en-cours sont évalués au coût direct des matières premières, de la main d'oeuvre de production et des achats de sous-traitance consommés au cours de la production, augmenté d'une quote-part de frais généraux industriels et de tous les autres coûts directement affectables aux contrats. Conformément à la pratique dans le secteur industriel de Thales, les en-cours incluent des coûts qui se rapportent à des contrats dont les cycles de production excèdent une année.

Les articles fabriqués et toujours en stock ont été valorisés en tenant compte des frais d'achat, de magasin et de support aux activités de production.

(en milliers d'euros)	31/12/2023			31/12/2022		
	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeur nettes	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeur nettes
Matières premières et approvisionnements	76 667	(20 247)	56 421	61 586	(16 957)	44 629
En-cours de production de biens et de services	90 329	(9 244)	81 085	125 656	(8 925)	116 731
Produits intermédiaires et finis	476 478	(75 550)	400 928	382 599	(74 791)	307 807
TOTAL	643 474	(105 041)	538 434	569 840	(100 673)	469 167

NOTE 12 : Provisions pour risques et charges

NOTE 12.1. Principes comptables

La société procède au recensement et à la revue régulière des litiges en cours et constitue le cas échéant des provisions comptables jugées raisonnables.

Ces provisions sont destinées à couvrir des risques et charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, qui sont nettement précisés quant à leur objet, mais dont la réalisation est incertaine.

Il s'agit essentiellement des risques et charges suivants :

- **Pertes à terminaison sur contrats long terme**

Ces provisions couvrent les pertes probables sur contrats en carnet de commandes ou en cours. Elles sont constituées au cours de l'exercice où la perte devient prévisible, pour la totalité de celle-ci.

- **Provisions pour pertes sur marchés à terme**

Ces provisions sont comptabilisées à hauteur du risque prévisible, que les pénalités aient ou non été précomptées par le client.

- **Garanties données aux clients**

La provision est évaluée en tenant compte des engagements contractuels de garantie et des charges antérieurement constatées.

- **Provisions pour restructuration**

Les coûts des actions de restructuration sont provisionnés dès lors qu'ils constituent un passif résultant d'une obligation de la société vis-à-vis de tiers, ayant pour origine une décision prise par un organe compétent, matérialisée avant la date de clôture par l'annonce de cette décision aux tiers concernés et à condition que la société n'attende plus de contrepartie de ces coûts. Ces coûts sont présentés dans le « Résultat Exceptionnel ».

NOTE 12.2. Détail des provisions

(en milliers d'euros)	31/12/2022			31/12/2023
Provisions pour risques et charges	Provisions	Dotations	Reprises	Provisions
Provisions pour garanties données aux clients	75 209	29 595	(38 884)	65 920
Provisions pour pertes sur marchés à terme	50 516	6 465	(22 851)	34 130
Provisions pour amendes et pénalités	31 433	11 752	(16 280)	26 905
Provisions pour pertes de change	180	177	(180)	177
Provisions pour risques sur contrats	31 164	11 773	(2 881)	40 056
Provisions pour risques autres	12 825	6 905	(2 137)	17 593
Provisions pour risques	201 328	66 666	(83 213)	184 780
Provisions pour pensions et obligations similaires	170 520	45 738	(25 905)	190 353
Provisions pour restructuration	1 918	927	(1 809)	1 036
Provisions pour remises en état sites	5 161	-	-	5 161
Provisions pour risques environnementaux	1 928	999	(935)	1 993
Provisions pour impôt (a)	4 211	351	(862)	3 701
Provisions pour autres charges	317	723		1 040
Provisions pour charges	184 055	48 738	(29 511)	203 284
TOTAL GENERAL	385 383	115 404	(112 724)	388 063

(a) La provision pour impôt est principalement constituée du risque supporté par les établissements stables localisés en Tanzanie pour un montant de 2 460K€ et en Bolivie pour un montant de 610K€.

La table ci-dessous fait état des provisions sur actifs :

Provisions sur actif immobilisé	39 257	7 200	(800)	45 657
Provisions sur immobilisations incorporelles	4 110	-	-	4 110
Provisions sur immobilisations corporelles	1 347		(800)	547
Provisions sur titres de participation	33 800	7 200	-	41 000
-Provisions sur actif circulant	116 417	26 796	(28 275)	114 939
Provisions sur stocks et en cours	100 673	20 714	(16 347)	105 040
Provisions sur comptes clients	15 198	4 163	(11 445)	7 916
Autres provisions pour dépréciation	546	1 920	(483)	1 983

NOTE 12.3. Provisions pour retraite et autres avantages au personnel

Le financement des retraites repose essentiellement sur des régimes de retraite obligatoire (Sécurité sociale, régimes complémentaires ARRCO et AGIRC) pour lesquels la charge de l'entreprise se limite aux cotisations versées. Celles-ci sont enregistrées dans l'exercice où elles sont encourues. La Société accorde à ses salariés des indemnités de fin de carrière ainsi que d'autres avantages à long terme (médaille du travail et semaine exceptionnelle de congés payés l'année où le salarié atteint ses 35 ans d'ancienneté dans le Groupe).

Conformément aux dispositions de la recommandation ANC 2013-02, ces avantages qualifiés de régimes à prestations définies sont provisionnés dans les comptes sur la base d'une évaluation actuarielle, selon la méthode des unités de crédit projetées et en prenant en compte les évolutions de salaire.

Cette méthode, qui consiste à évaluer, pour chaque salarié, la valeur actuelle des avantages auxquels ses états de service lui donneront droit à la date prévue, intègre des hypothèses d'actualisation financière, d'inflation, de mortalité, de rotation du personnel.

La société a décidé de couvrir une partie de ses engagements d'indemnités de fin de carrière en souscrivant un contrat d'assurance.

La Société comptabilise ces régimes selon les modalités suivantes :

- Le coût des services rendus, représentatif de l'accroissement de l'engagement sur l'exercice, est enregistré en résultat d'exploitation,
- La charge de désactualisation de l'engagement net, ainsi que les gains et pertes actuariels résultant de l'incidence des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre projeté et réel) sur l'engagement net, sont enregistrés en résultat financier,
- L'incidence des modifications de régimes issues de renégociations des avantages accordés affecte le résultat exceptionnel.

En mai 2021, le comité d'interprétation des normes IFRS (IFRS IC) a publié une décision relative à la répartition du coût des services associés à un régime à prestations définies ayant les caractéristiques suivantes:

- les droits sont payables à la date de départ en retraite du salarié, sous réserve qu'il soit présent dans l'entreprise à cette date
- et
- le montant dépend de l'ancienneté du salarié à la date de départ en retraite
- et
- les droits sont plafonnés après un certain nombre d'années d'ancienneté avant le départ en retraite

L'application de cette décision conduit à répartir les droits projetés non pas sur la durée de présence des salariés dans l'entreprise mais sur les dernières années d'acquisition des droits en tenant compte le cas échéant des paliers d'acquisition.

Les provisions pour retraite et autres avantages au personnel s'analysent comme suit :

	Retraite	Autres avantages à long terme	TOTAL
Provision au 31 décembre 2022	150 809	19 711	170 520
Coût des services rendus au cours de l'exercice	9 229	1 655	10 884
Modification, réduction et liquidation de régimes	-	-	-
Charge ou (produit) financier :	19 816	731	20 547
* Intérêts nets	5 568	676	6 244
* (Gains) pertes actuariels	14 248	55	14 303
Prestations et contributions versées	- 9 175	- 1 260	- 10 435
Autres	- 1 010	- 153	- 1 163
Provision au 31 décembre 2023	169 669	20 684	190 353
Dont :			
Engagements	169 669	20 684	190 353
Placements	-	-	-

Les hypothèses actuarielles utilisées pour la détermination des engagements sont les suivantes :

	12.2023	12.2022
Taux d'actualisation	3,12%	3,71%
Taux d'inflation	2,22%	2,35%
Taux moyen d'augmentation des salaires	3,81%	3,94%
Espérance de durée de vie active moyenne résiduelle	10	11

Les taux d'actualisation retenus sont obtenus par référence au taux de rendement des obligations émises par les entreprises de première catégorie de maturité équivalente à la durée des régimes évalués.

Les calculs actuariels définitifs à fin décembre 2023 sont établis en prenant en compte :

- Les mutations intervenues du 1er décembre 2022 jusqu'au 30 novembre 2023,
- Les prestations réelles versées entre le 1er décembre 2022 et le 30 novembre 2023.

La réforme des retraites en France, votée en avril 2023, conduit notamment à reculer l'âge de départ en retraite de 62 à 64 ans. Le Groupe a en conséquence ajusté les hypothèses retenues dans le cadre des évaluations actuarielles relatives aux indemnités de fin de carrière. L'incidence sur les comptes n'est pas significative.

NOTE 13 : Créances, dettes, charges et produits constatés d'avance

Les créances et les dettes libellées en devises sont revalorisées au cours de clôture.

NOTE 13.1. Créances

Les créances d'exploitation sont présentées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée sur la base de la meilleure estimation possible du risque de recouvrabilité de ces créances, dès lors que leur valeur nominale devient inférieure à leur valeur nette de réalisation.

L'échéance normale des créances clients est inférieure à un an.

Thales LAS France SAS a cédé ses créances sur l'Etat français dans le cadre de la loi Dailly. Thales SA intervient comme garant des obligations des filiales envers la banque.

Dans le cadre de la centralisation de Trésorerie du Groupe, Thales SA reçoit le produit des cessions et prend en charge les intérêts à payer. L'opération est neutre pour la filiale.

Le montant des créances cédées en 2023, et restant à recouvrer reste inchangé : 20 854K€.

NOTE 13.2. Dettes

Les dettes financières, d'un montant total de 5 496K€ au 31 décembre 2023 contre 5 997K€ au 31 décembre 2022, concernent essentiellement la juste valeur de dérivés de change.

Les avances clients, d'un montant de 3 826 295K€ au 31 décembre 2023 contre 3 400 386K€ au 31 décembre 2022, sont imputables selon les termes de livraison des contrats. Le montant à plus d'un an ne peut pas être précisé compte tenu de l'incertitude qui pèse sur les dates effectives de livraison.

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 759 553K€ au 31 décembre 2023 contre 638 362K€ au 31 décembre 2022 et sont à échéance à moins d'un an.

NOTE 13.3. Détail par nature des créances et dettes d'exploitation

(en milliers d'euros)	31/12/2023			31/12/2022		
	Brut	Provision	Net	Brut	Provision	Net
Total Créances d'exploitation	6 139 604	(9 899)	6 129 705	5 983 836	(15 744)	5 968 092
Avances et acomptes versés sur commandes	580 931	(1 604)	579 327	444 484	-	444 484
Clients et comptes rattachés	3 551 647	(7 916)	3 543 731	3 602 609	(15 198)	3 587 411
Groupe et associés inclus intégration fiscale	1 587 671	-	1 587 671	1 623 510	-	1 623 510
Créances fiscales et sociales	405 697	-	405 697	304 304	-	304 304
Autres créances	13 658	(379)	13 279	8 930	(546)	8 384
Total Dettes d'exploitation	5 539 169	-	5 539 168	4 872 794	-	4 872 794
Avances et acomptes reçus sur commandes	3 826 295	-	3 826 295	3 400 386	-	3 400 386
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	906 954	-	906 954	775 830	-	775 830
Dettes fiscales et sociales	759 553	-	759 553	638 362	-	638 362
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 431	-	13 431	15 897	-	15 897
Groupe et associés inclus intégration fiscale	7 434	-	7 434	10 374	-	10 374
Autres dettes	25 501	-	25 501	31 945	-	31 945

NOTE 13.4. Echancier des créances et des dettes

	31/12/2023			
	Montants	A 1 an au plus	A plus d'1 an	A plus de 5 ans
Créances				
Prêts	61	61	-	-
Autres immobilisations financières	201	55	146	-
Autres créances clients	3 551 647	3 551 647	-	-
Personnel et comptes rattachés	720	705	15	-
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	-	-	-	-
Etat et autres collectivités:				
- TVA	395 907	395 907	-	-
- diverses sociaux	9 070	9 070	-	-
Groupe et associés (2)	1 587 671	1 587 671	-	-
Débiteurs divers	13 658	13 658	-	-
Charges constatées d'avance	18 924	18 924	-	-
Total	5 577 859	5 577 699	160	-

	31/12/2023			
	Montants	A 1 an au plus	A plus d'1 an	A plus de 5 ans
Dettes				
Emprunt, dettes	5 496	5 496	-	-
Fournisseurs, comptes rattachés	906 954	906 954	-	-
Personnel et comptes rattachés	194 828	194 828	-	-
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	97 097	97 097	-	-
Etat et autres collectivités:				
- TVA	447 940	447 940	-	-
- autres impôts	19 688	19 688	-	-
Dettes immo. cptes rattachés	13 431	13 431	-	-
Groupe et associés (2)	7 434	7 434	-	-
Autres dettes	25 501	17 405	8 096	-
Produits constatés d'avance	381 192	381 192	-	-
Total	2 099 561	2 091 465	8 096	-

NOTE 13.5. Charges et produits constatés d'avance

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Charges constatées d'avance	18 924	15 876
> Contrats long terme et soultes	16 599	14 025
> Autres	2 325	1 851
Produits constatés d'avance	381 192	602 248
> Contrats long terme et soultes (a)	381 065	602 110
> Autres	127	138

(a) Les produits constatés d'avance sont générés lorsque la facturation est supérieure au chiffre d'affaires déterminé selon la méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires à l'avancement des coûts.

NOTE 14 : Parties liées

- **Redevance pour frais de siège**

Le montant facturé par Thales SA à Thales LAS France SAS au titre de la redevance pour frais de siège est inclus dans les autres charges.

- **Transactions avec les parties liées**

Il n'est pas fait mention de transactions avec les parties liées autres que celle mentionnée ci-après car ces dernières ont été conclues à des conditions normales de marché ou parce qu'elles ne font pas partie du champ des transactions à mentionner.

Une convention d'abandon de créance a été conclue en décembre 2023 entre les sociétés Thales LAS France SAS et Thales-Raytheon Systems Air and Missile Defense Command and Control SAS.

En effet, afin d'assurer la continuité de l'exécution du programme Air Command and Control Systems Level of Capability 1 (ACCS LOC1) et compte tenu du changement de périmètre du contrat par rapport à la situation initiale, il a été décidé que Thales LAS France SAS, en tant que sous-traitant et actionnaire de Thales-Raytheon Systems Air and Missile Defense Command and Control SAS, supporte une partie des conséquences financières liées à cette modification.

Cette décision se traduit dans les comptes de la société à la fin de l'exercice 2023 par un abandon de créance de 722K€ enregistré en "Autres charges d'exploitation" contre 1 419K€ à fin 2022.

Thales LAS France SAS a également consenti à Thales-Raytheon Systems Air and Missile Defense Command and Control SAS l'annulation du paiement des factures relatives à la créance intérêts liées au contrat No. ACSI-2002-012 pour un montant total de 2 895K€ en décembre 2023.

La part des opérations réalisées avec des entreprises liées ou avec un lien de participation dans le montant net des principales rubriques des comptes annuels se décompose ainsi :

RELATIONS INTRAGROUPE

	12.2023	12.2022
ACTIF	2 774 750	2 738 986
Avances et acomptes versés sur commandes en cours	418 915	343 497
Créances clients et comptes rattachés	767 823	766 420
Autres créances (Intégration fiscale)	29 968	31 572
Compte courant financier Groupe	1 557 703	1 591 938
Charges constatées d'avance	341	5 559
PASSIF	(1 375 306)	(1 163 623)
Avances et acomptes reçus sur commandes	(792 278)	(690 100)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(575 467)	(463 011)
Dettes sur immobilisations et comptes rattachées	-	-
Autres dettes (Intégration fiscale)	(7 336)	(10 374)
Compte courant financier Groupe	(98)	-
Produits constatés d'avance	(127)	(138)
COMPTE DE RESULTAT FINANCIER :	41 237	9 178
Produits financiers de participation	10 256	6 097
Autres produits financiers	36 422	7 661
Intérêts et charges assimilés	(5 441)	(4 580)

NOTE 15 : Engagements hors bilan

NOTE 15.1. Engagements donnés

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
ENGAGEMENTS DONNES	1 583 087	1 479 141
Cautions et garanties bancaires :	945 483	723 934
- Cautions/garanties de soumission (a)	3 060	2 465
- Cautions/garanties de bonne exécution (b)	213 469	178 647
- Cautions/garanties de restitution d'avances (c)	642 506	492 984
- Cautions de garanties	10 507	10 263
- Autres cautions bancaires (d)	75 941	39 575
Dédits sur engagements d'achats		
Engagements liés à des compensations avec pénalités libératoires	356 100	340 800
Engagements liés à des compensations SANS pénalités libératoires	8 900	115 600
Engagements irrévocables de loyers	140 502	166 705
Autres engagements donnés (e)	132 102	132 102

- (a) Dans le cadre de son activité, Thales LAS France SAS répond régulièrement à des appels d'offres. Afin d'assurer le caractère définitif de l'offre présentée, et d'obtenir une indemnisation à défaut, le client peut exiger une garantie de soumission.
- (b) Pour financer l'exécution du contrat, Thales LAS France SAS perçoit, selon les termes du contrat, des paiements de la part du client qui sont enregistrés en dettes au bilan. Afin d'en garantir la restitution éventuelle en cas de non-respect de ses obligations contractuelles, la société peut mettre en place à la demande du client une garantie de restitution d'avances.

- (c) De la signature du contrat jusqu'à la fin de son exécution, Thales LAS France SAS s'engage, par l'intermédiaire de banques, à dédommager son client en cas de manquement à ses obligations contractuelles et procède à la mise en place de cautions de bonne exécution.
- (d) Montant constitués d'engagements individuellement non significatifs.
- (e) Les autres engagements donnés correspondent aux principaux engagements suivants :
- Thales LAS France SAS et Cassidian SAS (ex EADS Defence and Security Systems) ont signé une garantie conjointe de bonne exécution du contrat SCCOA 4 pour le compte de MOSS SAS à hauteur de 80 270 K€ chacun.
 - Thales LAS France SAS et Airbus DS SAS ont signé une garantie conjointe et irrévocable de bonne fin et d'exécution du contrat AS4 pour le compte de MOSS SAS à hauteur de 51 832 K€ chacun.

Dans le cadre de son activité, et pour l'ACCS LOC1 et l'ACCS TMD1, Thales LAS France SAS s'est portée garante de l'exécution des contrats conclus par la Société Thales Raytheon System Air and Missile Defense Command and control SAS, de manière conjointe et solidaire avec le partenaire de Thales dans cette société.

NOTE 15.2. Engagements reçus

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
ENGAGEMENTS RECUS	5 009	911
Avals et cautions bancaires (a)	693	693
Contre garanties reçues (b)	218	218
Abandon de créance 2MB	4 098	-

- (a) Principalement des cautions de restitution d'acompte auprès des fournisseurs.
- (b) La contre garantie reçue correspond à l'engagement suivant :
- contre garanties bancaires en faveur de Thales LAS France SAS au titre de bonne exécution et de restitution d'avances dans le cadre du contrat Soudan à hauteur de 218 K€

NOTE 16 : Couvertures de change

NOTE 16.1. Principe comptable

Afin de couvrir l'exposition au risque de change induite par ses engagements commerciaux en devises, la société utilise des dérivés, dans le cadre de la convention de trésorerie conclue avec la société Thales SA. Les instruments de couverture accordés par Thales SA correspondent principalement à des achats et/ ou ventes à terme de devises. Des options de change peuvent également être utilisées. Les swaps de change permettent d'ajuster les échéances des flux entre instruments dérivés et éléments couverts.

Le résultat de ces dérivés, basé sur le cours comptant, est comptabilisé symétriquement à l'élément couvert, dans le même poste du compte de résultat. Lorsque la maturité des dérivés n'est pas alignée avec le calendrier des flux couverts, les résultats réalisés sur les dérivés, basés sur le cours comptant, sont stockés dans un compte d'attente au bilan, et recyclés symétriquement au risque couvert.

Au bilan, les écarts de conversion générés par la revalorisation des dérivés en couverture sont constatés symétriquement aux écarts de conversion nés de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture.

Dans le cadre d'une relation de couverture, les pertes de change latentes sur les créances / dettes et dérivés ne font pas l'objet d'une provision pour perte de change.

Le report/déport, ainsi que les primes des options de change en couverture, constituent un coût de portage étalé en résultat financier sur la durée de l'instrument dérivé.

Les créances et dettes en devises liées à des opérations commerciales non couvertes par un instrument dérivé de change sont revalorisées au cours de clôture. Les pertes latentes correspondantes font l'objet d'une provision pour perte de change.

La société ne détient pas de dérivés en position ouverte isolée, à l'exception d'options de change adossées le cas échéant à des sous-jacents non éligibles à la comptabilité de couverture. Les options de change ainsi souscrites auprès de Thales SA, dans le cadre de la convention de trésorerie, sont comptabilisées au bilan pour leur juste valeur à la clôture, en contrepartie d'un compte d'attente également au bilan. Les pertes latentes qui en résultent font l'objet d'une provision pour perte de change. Les gains latents ne sont pas reconnus en résultat.

NOTE 16.2. Couvertures de change

Thales LAS France SAS a souscrit auprès de Thales société mère des garanties destinées à limiter les variations de change au titre des contrats commerciaux.

L'encours au 31 décembre 2023, évalué en milliers d'euros, se décompose comme suit :

Instruments dérivés de change							31/12/2023	
	SEK	CAD	TWD	GBP	QAR	AUTRES	Total	Juste valeur
<i>Les montants nominaux sont convertis en euros au cours de clôture</i>								
Couverture d'engagements commerciaux en devises	21 016	6 325	(7 274)	3 452		(16 543)	1 003	2 255
Couvertures export								
Ventes à terme de devises	-	-	-	-	(5 973)	(134 838)	(140 811)	5 243
Non Delivery Forward (NDF)	-	-	(7 274)	-	-	(1 705)	(8 979)	(190)
Couvertures import								
Achats à terme de devises	21 016	6 325	-	3 452	-	115 580	146 373	(2 865)
Non Delivery Forward (NDF)-	-	-	-	-	-	4 420	4 420	68

NOTE 17 : Effectif actif fin de période

	31/12/2023	31/12/2022
Personnel salarié		
> Ouvriers	340	341
> ETAM	1 119	1 091
> Ingénieurs et cadres	5 522	5 281
Total	6 981	6 713

NOTE 18 : Participation des salariés

La société Thales LAS France SAS a dégagé au titre de l'exercice 2023 un résultat fiscal lui permettant de dégager un montant de participation de 26 772K€ selon l'ordonnance du 21 octobre 1986.

Un accord de mutualisation de la participation groupe a été signé le 23 décembre 2004 applicable dès 2005.

NOTE 19 : Evénements postérieurs à la clôture

La société Thales LAS France SAS a été notifiée d'un contrôle par l'URSSAF à partir du 19 février 2024 sur les cotisations, contributions et taxes obligatoires.

La société Thales LAS France SAS a fait l'acquisition d'AEROMAPPER, dans le domaine d'activité drone en date du 29 mars 2024 pour un montant de 6000K€.

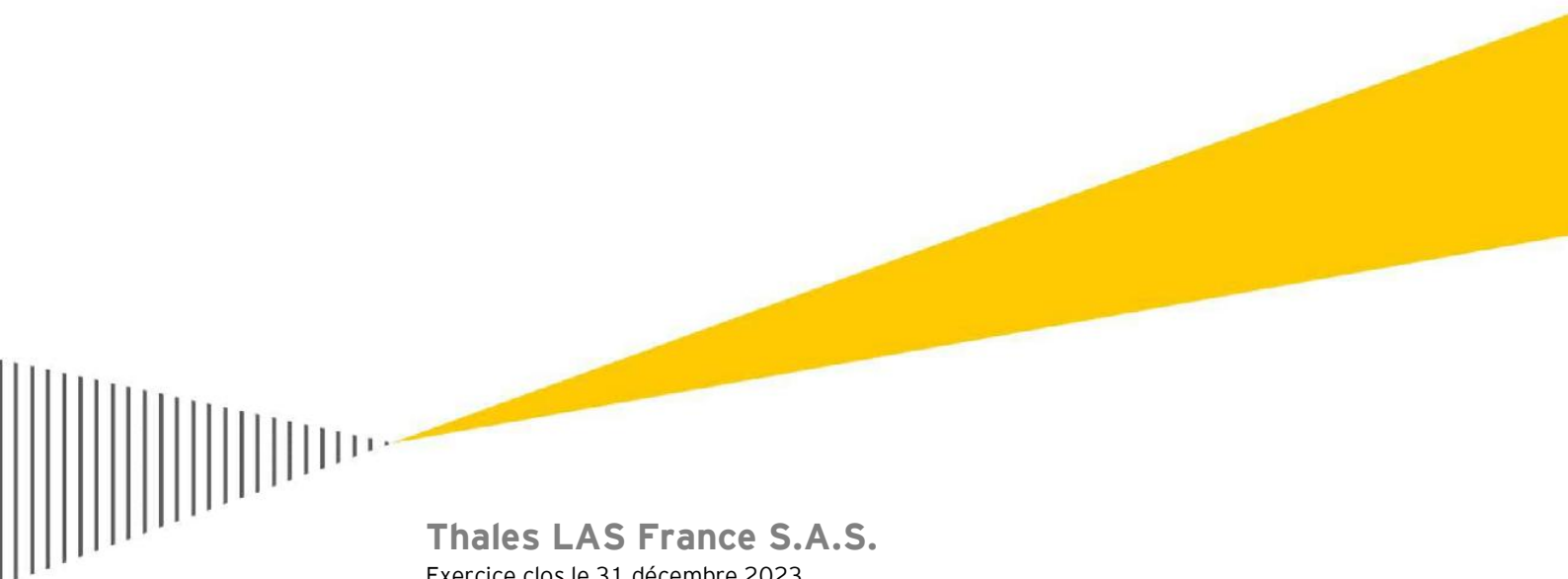
NOTE 20 : Rémunérations des dirigeants

Les membres du Conseil d'Administration ne perçoivent pas de jetons de présence et ne sont pas rémunérés par la société en tant que membre du Conseil.

L'information relative aux rémunérations allouées aux dirigeants n'est pas communiquée dans la mesure où elle reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

NOTE 21 : Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat n'est pas fourni ; cette information étant incluse dans les annexes aux comptes consolidés du groupe Thales.



Thales LAS France S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Thales LAS France S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Thales LAS France S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Thales LAS France S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice..

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

■ Principes et méthodes comptables

La note 2 « Principes comptables mis en œuvre » de l'annexe aux comptes annuels expose les principes et les méthodes comptables relatifs à la préparation des états financiers de votre société. Dans le cadre de notre appréciation des principes et des méthodes comptables suivis par votre société, nous avons apprécié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et les informations fournies dans les notes de l'annexe et leur correcte application.

■ Estimations comptables

La direction générale de votre société est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent certains montants figurant dans ses états financiers ainsi que les notes qui les accompagnent. Nous avons estimé que, parmi les comptes sujets à des estimations comptables significatives et susceptibles d'une justification de nos appréciations, figurent les résultats sur les contrats de longue durée ainsi que les provisions pour risques et litiges.

■ Contrats de longue durée

Votre société constate les résultats sur les contrats de longue durée selon les modalités décrites dans la note 2.2 « Contrats long terme » de l'annexe aux comptes annuels. Ces résultats sont dépendants des estimations à terminaison réalisées par les chargés d'affaires sous le contrôle de la direction générale. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, à revoir les calculs effectués par votre société, à comparer les évaluations des résultats à terminaison des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction générale.

■ Risques et litiges

S'agissant des risques et des litiges, nous avons apprécié que les procédures en vigueur dans votre société permettaient leur recensement, leur évaluation et leur traduction comptable dans des conditions satisfaisantes.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons examiné le caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

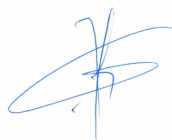
Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 10 avril 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres



Jean-François Ginies



Thales LAS France S.A.S.

**NOTES ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
AU 31/12/2023**

1. COMPTE DE RESULTAT PAR NATURE

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de produits finis		962 475	1 080 338
Etudes		11 637	14 123
Prestations de services		1 185 102	1 026 698
Chiffre d'affaires	Note 3	2 159 213	2 121 159
Refacturations de frais		41 788	40 669
Redevances		4 044	6 587
Autres produits de gestion courante		2 084	1 603
Autres produits d'exploitation		47 916	48 859
Production stockée		64 681	(73 727)
Production immobilisée		36 897	31 822
Subventions		19 886	19 882
Reprises sur provisions		133 424	131 646
Transferts de charges	Note 3	14 412	2 616
Total produits d'exploitation		2 476 430	2 282 257
Achats & variations de stocks et en-cours		(219 312)	(190 489)
Autres charges externes		(988 000)	(894 672)
Impôts & taxes		(36 790)	(37 720)
Salaires et traitements		(565 406)	(521 485)
Charges sociales		(247 500)	(233 087)
Dotations aux amortissements		(41 700)	(38 464)
Dotations aux provisions		(115 834)	(118 671)
Redevances		(7 746)	(12 064)
Pertes sur créances irrécouvrables		(5 789)	(1 337)
Autres charges de gestion courante		(24 037)	(18 475)
Total charges d'exploitation		(2 252 114)	(2 066 464)
BENEFICE (PERTE) D'EXPLOITATION		224 315	215 794
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun	Note 4	14 253	(176)
Intérêts financiers assimilés nets		46 092	4 655
Résultat sur opérations de change		(1 285)	(2 944)
Revenus de participation		10 256	6 100
Dotations aux provisions		(27 747)	(2 008)
Reprises sur provisions		-	42 537
Autres charges financières		542	1 008
Résultat financier	Note 5	27 857	49 349
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		266 425	264 967
Résultat exceptionnel	Note 6	(4 047)	(714)
RESULTAT AVANT IMPOT		262 378	264 254
Impôt sur les sociétés	Note 7	(35 127)	(25 724)
RESULTAT NET		227 250	238 530

2. BILAN

ACTIF

(en milliers d'euros)

	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations corporelles et incorporelles, net	Note 9	421 943	396 156
Titres de participation	Note 10	54 106	45 906
Autres immobilisations financières	Note 9	277	293
Total actif immobilisé		476 326	442 355
Stocks et en-cours	Note 11	538 434	469 167
Avances et acomptes versés sur commandes	Note 13	579 327	444 484
Clients et effets à recevoir	Note 13	3 543 731	3 587 411
Autres créances	Note 13	418 976	312 687
Comptes courants groupe (Y compris intégration fiscale)	Note 13	1 587 671	1 623 510
Disponibilités		15 033	18 788
Charges constatées d'avance	Note 13	18 924	15 876
Ecarts de conversion actif		3 551	5 225
Total actif circulant		6 705 647	6 477 148
TOTAL ACTIF		7 181 973	6 919 503

PASSIF

(en milliers d'euros)

	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Capital social		199 801	199 801
Prime d'émission, de fusion ou d'apport		286 256	286 256
Réserves et report à nouveau		147 767	319 736
Résultat de l'exercice		227 250	238 530
Subvention d'investissement		439	494
Total capitaux propres		861 513	1 044 817
Avances conditionnées		3 120	3 120
Provisions pour risques et charges	Note 12	388 063	385 383
Dettes financières	Note 13	5 496	5 997
Comptes courants groupe (Y compris intégration fiscale)	Note 13	7 434	10 374
Avances et acomptes reçus sur commandes	Note 13	3 826 295	3 400 386
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Note 13	906 954	775 830
Autres dettes	Note 13	798 485	686 204
Total dettes		5 544 664	4 878 791
Produits constatés d'avance	Note 13	381 192	602 248
Ecarts de conversion passif		3 421	5 143
TOTAL PASSIF		7 181 973	6 919 503

3. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2023, le capital social est composé de 18 163 702 actions d'une valeur nominale de 11 euros intégralement détenues par Thales SA.

Le tableau des mouvements des capitaux propres se présente ainsi :

(en milliers d'euros)

	Capital Social	Primes d'émission, de fusion, d'apport	Réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Subvention investissement	Total des capitaux propres
Au 1er Janvier 2022	199 801	286 256	21 990	297 690	187 143	179	993 059
Affectation résultat 2021				187 143	(187 143)		-
Dividendes versés				(187 086)			(187 086)
Reprise de subventions							-
Subventions investissement						315	315
Résultat 31 Décembre 2022					238 530		238 530
Au 31 décembre 2022	199 801	286 256	21 990	297 747	238 530	494	1 044 818
Affectation résultat 2022				238 530	(238 530)		-
Dividendes versés				(237 944)			(237 944)
Acompte sur dividendes				(172 555)			- 172 555
Reprise de subventions							-
Subventions investissement						(55)	(55)
Résultat 31 Décembre 2023					227 250		227 250
Au 31 décembre 2023	199 801	286 256	21 990	125 778	227 250	439	861 514

4. NOTES ANNEXES AUX COMPTES DE LA SOCIETE

NOTE 1 : Faits significatifs de l'exercice

La société Thales LAS France SAS a été notifiée d'un contrôle fiscal le 08 novembre 2023 portant sur les exercices 2021 et 2022 ainsi que les dépenses du crédit impôt recherche clôturées aux exercices 2020, 2021 et 2022.

La société Thales-Raytheon System Air and Missile Defense Command and Control SAS a fait l'objet d'une recapitalisation à hauteur de 30 800K€. La part souscrite par Thales LAS France SAS est de 15 400K€.

NOTE 2 : Principes comptables mis en œuvre

NOTE 2.1. Généralités

Les comptes sociaux annuels de Thales LAS France SAS sont établis selon les principes comptables généralement admis en France et selon les dispositions du Plan Comptable Général, tels que définis dans le règlement ANC n°2022-06 et qui modifie le règlement ANC n°2014-03. Ces principes sont détaillés dans chacune des notes ci-après.

Les comptes présentés au titre de l'exercice 2023 sont comparables à ceux présentés au titre de l'exercice 2022 dans leurs méthodes d'établissement.

Tous les montants figurant dans ces notes sont exprimés en milliers d'euros (K€) à l'exception des informations par action.

Les comptes de la société THALES LAS FRANCE sont consolidés par intégration globale par la société THALES, actionnaire à 100%.

Les comptes consolidés de l'ensemble constitué par la société THALES et ses filiales sont établis par THALES S.A., SIREN 552.059.024, 4 rue de la Verrerie, 92190 Meudon.

Les copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues au siège de THALES SA ou sur le site internet du Groupe (thalesgroup.com), rubrique investisseurs.

NOTE 2.2. Contrats long terme

Les produits et les charges des contrats long terme sont enregistrés selon la méthode de l'avancement des dépenses. Toutefois, lorsque l'avancement des dépenses et l'avancement basé sur les dates contractuelles de transfert de propriété ne présentent pas de décalage significatif, l'avancement retenu est celui des clauses contractuelles de transfert de propriété.

Les provisions pour risques et charges sont enregistrées en fonction du pourcentage d'avancement des contrats concernés, à l'exception des provisions pour pertes à terminaison qui sont intégralement constatées dès leur origine.

Toute perte probable sur un contrat en cours ou en carnet est provisionnée intégralement dès qu'elle est connue. L'estimation des travaux restant à effectuer sur les contrats ne tient compte des produits résultant de réclamations présentées que lorsque celles-ci sont acceptées par le client.

Les frais généraux commerciaux, administratifs et financiers sont directement pris en charge dans l'exercice.

Les paiements partiels reçus sur contrats à long terme sont présentés en « Avances et acomptes reçus sur commandes ».

La comptabilisation du chiffre d'affaires et de la marge relatifs à ces contrats lors d'un arrêté comptable dépend principalement des estimations de chiffre d'affaires et de marge à terminaison, incluant notamment des provisions pour risques techniques et commerciaux, des coûts encourus à date au regard des coûts totaux estimés à terminaison.

NOTE 3 : Résultat d'exploitation

NOTE 3.1. Chiffre d'affaires par zone géographique

Le chiffre d'affaires par zone géographique se répartit comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
CHIFFRE D'AFFAIRES		
France	1 450 964	1 238 966
Export	708 249	882 193
TOTAL	2 159 213	2 121 159

NOTE 3.2. Transfert de charges

Les transferts de charges d'exploitation s'élèvent à 14 412K€ et s'analysent comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Transferts de charges		
	(14 412)	(2 616)
Transfert de charges liées aux restructurations	(4 512)	-
Remboursement de sinistre	(94)	(86)
Remboursement ALLIANZ (indemnités départ en retraite)	(9 806)	(2 530)

NOTE 4 : Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun

Les quotes-parts de résultats inscrites en compte de résultat s'analysent ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
QUOTES-PARTS DE RESULTAT	14 253	(176)
GIE Euro art international	15 000	-
Régularisation sur quote-part exercice antérieur	8 000	-
Estimation quote-part sur exercice en cours	7 000	-
GIE Eurosam	(760)	(183)
Régularisation sur quote-part exercice antérieur	(50)	50
Estimation quote-part sur exercice en cours	(710)	(233)
Autres	13	7
Régularisation quote-part exercice antérieur - Simulavia	13	7

NOTE 5 : Résultat financier

Les principales composantes du résultat financier s'analysent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
Intérêts financiers assimilés nets	46 092	4 655
Intérêts sur comptes courants	46 437	4 716
Intérêts sur trésorerie	40	15
Intérêts sur dettes commerciales et autres dettes diverses	(385)	(76)
Intérêts moratoires	547	1 021
Revenus des participations	10 256	6 100
Résultat de change (y compris dotations/reprises)	(1 285)	(2 944)
Reprise sur provisions liées à des pertes de change	-	-
Gains de change	8 070	6 058
Dotations pour provisions liées à des pertes de change	-	-
Pertes de change	(9 355)	(9 002)
Autres résultats financiers	(27 752)	40 518
Dotations/Reprises aux provisions pour indemnités de fin de carrières et autres avantages	(20 547)	32 130
Dotations/Reprises pour dépréciation liées à des participation (a)	(7 200)	7 200
Dotations/Reprises aux provisions financières autres	-	1 200
Autres	(5)	(12)
RESULTAT FINANCIER	27 857	49 349

- (a) La dépréciation des titres de participation à hauteur de de 7 200k€ se rapporte à la participation de Thales-Raytheon System Air and Missile Defense Command and Control.

NOTE 6 : Résultat exceptionnel

Les composantes du résultat exceptionnel s'analysent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
Eléments liés au personnel	(1 818)	3 640
Provisions pour restructuration - NET -	882	3 640
Personnel - restructuration	(2 700)	-
Immobilisations	(1 324)	(219)
Quote-part des subventions d'investissement virée	55	-
Valeurs nettes comptables des immobilisations cédées	(651)	(219)
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	(728)	-
Autres	(904)	(4 135)
Autres charges & produits exceptionnels	(1 415)	(533)
Dotations/Reprises Autres charges & produits exceptionnels	511	(3 602)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(4 047)	(714)

NOTE 7 : Impôts sur les sociétés

La société Thales LAS France S.A.S. fait partie du périmètre d'intégration fiscale du Groupe Thales dans le cadre du régime prévu à l'article 223 A du Code Général des Impôts. Thales LAS France S.A.S. supporte l'impôt, comme en l'absence d'intégration.

L'impôt comptabilisé en charge correspond au seul impôt exigible. Il n'est pas tenu compte de l'impôt différé résultant de différences temporaires entre le résultat comptable et la base de calcul de l'impôt sur les sociétés.

Le détail de l'impôt sur les bénéfices à la clôture des exercices 2023 et 2022 s'analyse comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	(35 127)	(25 724)
Impôt sur les sociétés relatifs à l'exercice	(36 436)	(26 568)
Impôts sur les sociétés France	(61 042)	(56 762)
Crédit d'impôt recherche	29 059	30 460
Crédit d'impôt famille	494	443
Crédit d'impôt mécénat	100	66
Crédit impôts Etranger		
Impôts sur les bénéfices – Etranger (a)	(5 047)	(775)
Impôts sur les sociétés relatifs aux exercices antérieurs	1 309	845
Crédit d'impôt art-238	1 309	759
Crédit d'impôt recherche		86

(a) Les impôts sur les bénéfices à l'étranger incluent 4 500K€ d'imposition relative à Euro ART International basé Allemagne.

NOTE 8 : Situation fiscale différée

L'allègement de la dette future d'impôt sur les sociétés résulte de différences temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal dues essentiellement à des provisions pour risques et charges non déductibles fiscalement, et notamment des provisions pour retraite.

La base d'allègement de la dette future s'élève à 287 870K€ au 31 décembre 2023 contre 304 432K€ à fin 2022.

Les impôts différés correspondants ne sont pas comptabilisés.

NOTE 9 : Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

• Valeurs brutes :

La société a intégré les nouvelles dispositions réglementaires au 1er janvier 2005 portant sur la définition, l'évaluation et la comptabilisation des actifs et leur amortissement ou dépréciation (règlement CRC 2014-03). La société a globalement opté pour l'application de la méthode prospective.

La société a appliqué le règlement ANC n°2015-06, modifiant le règlement ANC n°2014-03, et portant sur la notion de durée d'utilisation limitée ou non des actifs incorporels et corporels pour qualifier leur caractère amortissable.

Les immobilisations louées en crédit-bail ou en location-vente, selon un contrat présentant les caractéristiques d'une acquisition, ne sont pas comptabilisées et sont présentées le cas échéant en engagement hors bilan.

• Immobilisations incorporelles :

Les fonds de commerce font l'objet d'une évaluation à chaque clôture afin de vérifier que celle-ci est supérieure à sa valeur nette comptable.

Pour le calcul des amortissements des immobilisations incorporelles hors fonds de commerce (décrit ci-avant), la durée d'utilisation retenue est de 3 années pour les logiciels.

L'amortissement du fonds de commerce est calculé suivant le mode linéaire permettant de prendre en compte sa dépréciation économique selon une durée d'utilisation de 20 ans (date de la dernière annuité d'amortissement en 2014).

• Immobilisations corporelles :

Les terrains, constructions et équipements figurent au bilan à leur valeur d'apport ou à leur coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif permettant de prendre en compte la dépréciation économique des immobilisations selon les durées d'utilisation. Les plus ou moins values sur cessions d'actifs immobilisés apparaissent dans le « Résultat exceptionnel ».

Pour le calcul des amortissements des immobilisations corporelles, les durées d'utilisation retenues sont :

- 10 à 20 ans pour les agencements et aménagements des constructions
- 3 à 10 ans pour les installations techniques, matériel et outillage industriels
- 5 à 12 ans pour les autres immobilisations corporelles (mobilier, matériel informatique).

• Immobilisations financières :

Les titres de participation sont évalués à leur coût de revient déprécié sur la base de leur valeur d'utilité. L'appréciation de la valeur d'utilité tient notamment compte de la quote-part de capitaux propres détenue, des perspectives de rentabilité et de la valeur du marché.

Valeurs des immobilisations à l'actif du bilan

- Détail par nature

(en milliers d'euros)	31/12/2023			31/12/2022		
	Valeurs brutes	Amort.&Dépréc. cumulées	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Amort.&Dépréc. cumulées	Valeurs nettes
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	558 154	(343 209)	214 946	556 843	(336 253)	220 591
Fonds de commerce	464 940	(255 952)	208 988	464 940	(255 952)	208 988
Autres immobilisations incorporelles	93 176	(87 257)	5 919	90 768	(80 301)	10 467
Immobilisations en cours	38	-	38	1 135	-	1 135
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	651 804	(444 807)	206 997	594 561	(418 995)	175 566
Terrains et constructions	212 058	(161 237)	50 821	203 645	(154 587)	49 058
Installations techniques, matériels et outillages industriels	315 060	(246 505)	68 555	287 077	(229 670)	57 407
Autres immobilisations corporelles	61 224	(37 065)	24 159	52 565	(34 738)	17 827
Immobilisations en cours	63 462	-	63 462	51 215	-	51 215
Avances et acomptes sur immobilisations	-	-	-	59	-	59
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	95 383	(41 000)	54 383	79 998	(33 800)	46 198
Titres de participation	95 106	(41 000)	54 106	79 706	(33 800)	45 906
Autres titres	15	-	15	15	-	15
Prêt,dépôt et autres immobilisations	262	-	262	278	-	278
TOTAL GENERAL	1 305 341	(829 016)	476 328	1 231 402	(789 048)	442 355

- Evolution des immobilisations nettes :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total immobilisations
Valeurs nettes au 31/12/2021	223 932	150 145	38 826	412 903
Acquisitions	3 181	56 722	-	59 903
Cessions	-	(219)	-	(219)
Dotations aux amortissements	(6 522)	(31 941)	-	(38 464)
Dotations aux provisions pour dépréciation	-	-	-	-
Reprises aux provisions pour dépréciation	-	800	7200	8000
Autres	-	59	172	231
Valeurs nettes au 31/12/2022	220 591	175 566	46 198	442 355
Acquisitions	1 320	66 017	15 400	82 737
Cessions	-	(651)	-	(651)
Dotations aux amortissements	(6 965)	(34 735)	-	(41 700)
Dotations aux provisions pour dépréciation	-	-	(7 200)	(7 200)
Reprises aux provisions pour dépréciation	-	800	-	800
Autres	-	-	(16)	(16)
Valeurs nettes au 31/12/2023	214 946	206 997	54 382	476 328

NOTE 10 : Titres de participation

Les titres de participation sont inscrits à leur coût historique d'acquisition. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en résultat. Lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire est déterminée en fonction de critères fondés sur les perspectives de rentabilité, sur le patrimoine, sur les valeurs issues de transactions récentes ou sur la valeur boursière des titres détenus le cas échéant.

Les perspectives de rentabilité sont déterminées à partir des projections actualisées de flux de trésorerie d'exploitation futurs sur une durée de trois ans et d'une valeur terminale.

Dans certains cas particuliers (acquisitions récentes, résultats annuels non normatifs...), la valeur terminale est déterminée à partir de projections réalisées sur une durée appropriée.

Les flux de trésorerie retenus sont issus de l'exercice de prévisions sur deux ans, établi selon les procédures du Groupe, prolongé sur une année supplémentaire. Ces flux reflètent au cas particulier la meilleure estimation du management dans le contexte économique actuel.

Les hypothèses retenues en matière de croissance de l'activité et de valeur terminale sont fondées sur une approche raisonnable et spécifique à chaque secteur (valeur terminale basée sur la moyenne du résultat opérationnel courant des trois années, croissance limitée à 2 %). Le taux d'actualisation retenu en 2023 comme en 2022 s'élève à 8 %.

En 2023, la société Thales-Raytheon Systems Air and Missile Defense Command and Control SAS (TRS AMDC2) a procédé à une augmentation de capital de 30 800K€, pour laquelle Thales LAS France SAS a participé à hauteur de 15 400K€.

Evolution des titres de participation

(en milliers d'euros)	31/12/2022					31/12/2023
	% Détention	Valeurs brutes	Acquisitions	Cessions	Autres	Valeurs brutes
Titres de participation		79 706	15 400,00	-	-	95 106
TRS AMDC2	50%	41 000	15 400	-	-	56 400
MOSS SAS	50%	20	-	-	-	20
BEL- Thales systems Limited	5%	386	-	-	-	386
Junghans Microtec GmbH	45%	37 800	-	-	-	37 800
Optrolead	50%	500	-	-	-	500

(en milliers d'euros)	31/12/2022					31/12/2023
	% Détention	Provisions pour dépréciation	Dotations provisions	Reprises provisions	Autres mouvements	Provisions pour dépréciation
Titres de participation		(33 800)	-	7 200,00	-	(41 000)
TRS AMDC2	50%	(33 800)	(7 200)	-	-	(41 000)
MOSS SAS	50%	-	-	-	-	-
BEL- Thales systems Limited	5%	-	-	-	-	-
Junghans Microtec GmbH	45%	-	-	-	-	-
Optrolead	50%	-	-	-	-	-

(en milliers d'euros)	31/12/2022					31/12/2023
	% Détention	Valeurs nettes	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	Valeurs nettes
Titres de participation		45 906	8 200	-	-	54 106
TRS AMDC2	50%	7 200	8 200	-	-	15 400
MOSS SAS	50%	20	-	-	-	20
BEL- Thales systems Limited	5%	386	-	-	-	386
Junghans Microtec GmbH	45%	37 800	-	-	-	37 800
Optrolead	50%	500	-	-	-	500

Informations financières sur les participations

[illegible]

NOTE 11 : Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au coût standard. Une dépréciation est constituée en fonction de la rotation des articles ou lorsque le coût de revient devient supérieur à la valeur nette de réalisation, notamment en raison de leur obsolescence ou de leurs perspectives de vente.

Les en-cours sont évalués au coût direct des matières premières, de la main d'oeuvre de production et des achats de sous-traitance consommés au cours de la production, augmenté d'une quote-part de frais généraux industriels et de tous les autres coûts directement affectables aux contrats. Conformément à la pratique dans le secteur industriel de Thales, les en-cours incluent des coûts qui se rapportent à des contrats dont les cycles de production excèdent une année.

Les articles fabriqués et toujours en stock ont été valorisés en tenant compte des frais d'achat, de magasin et de support aux activités de production.

(en milliers d'euros)	31/12/2023			31/12/2022		
	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeur nettes	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeur nettes
Matières premières et approvisionnements	76 667	(20 247)	56 421	61 586	(16 957)	44 629
En-cours de production de biens et de services	90 329	(9 244)	81 085	125 656	(8 925)	116 731
Produits intermédiaires et finis	476 478	(75 550)	400 928	382 599	(74 791)	307 807
TOTAL	643 474	(105 041)	538 434	569 840	(100 673)	469 167

NOTE 12 : Provisions pour risques et charges

NOTE 12.1. Principes comptables

La société procède au recensement et à la revue régulière des litiges en cours et constitue le cas échéant des provisions comptables jugées raisonnables.

Ces provisions sont destinées à couvrir des risques et charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, qui sont nettement précisés quant à leur objet, mais dont la réalisation est incertaine.

Il s'agit essentiellement des risques et charges suivants :

- **Pertes à terminaison sur contrats long terme**

Ces provisions couvrent les pertes probables sur contrats en carnet de commandes ou en cours. Elles sont constituées au cours de l'exercice où la perte devient prévisible, pour la totalité de celle-ci.

- **Provisions pour pertes sur marchés à terme**

Ces provisions sont comptabilisées à hauteur du risque prévisible, que les pénalités aient ou non été précomptées par le client.

- **Garanties données aux clients**

La provision est évaluée en tenant compte des engagements contractuels de garantie et des charges antérieurement constatées.

- **Provisions pour restructuration**

Les coûts des actions de restructuration sont provisionnés dès lors qu'ils constituent un passif résultant d'une obligation de la société vis-à-vis de tiers, ayant pour origine une décision prise par un organe compétent, matérialisée avant la date de clôture par l'annonce de cette décision aux tiers concernés et à condition que la société n'attende plus de contrepartie de ces coûts. Ces coûts sont présentés dans le « Résultat Exceptionnel ».

NOTE 12.2. Détail des provisions

(en milliers d'euros)	31/12/2022			31/12/2023
Provisions pour risques et charges	Provisions	Dotations	Reprises	Provisions
Provisions pour garanties données aux clients	75 209	29 595	(38 884)	65 920
Provisions pour pertes sur marchés à terme	50 516	6 465	(22 851)	34 130
Provisions pour amendes et pénalités	31 433	11 752	(16 280)	26 905
Provisions pour pertes de change	180	177	(180)	177
Provisions pour risques sur contrats	31 164	11 773	(2 881)	40 056
Provisions pour risques autres	12 825	6 905	(2 137)	17 593
Provisions pour risques	201 328	66 666	(83 213)	184 780
Provisions pour pensions et obligations similaires	170 520	45 738	(25 905)	190 353
Provisions pour restructuration	1 918	927	(1 809)	1 036
Provisions pour remises en état sites	5 161	-	-	5 161
Provisions pour risques environnementaux	1 928	999	(935)	1 993
Provisions pour impôt (a)	4 211	351	(862)	3 701
Provisions pour autres charges	317	723		1 040
Provisions pour charges	184 055	48 738	(29 511)	203 284
TOTAL GENERAL	385 383	115 404	(112 724)	388 063

(a) La provision pour impôt est principalement constituée du risque supporté par les établissements stables localisés en Tanzanie pour un montant de 2 460K€ et en Bolivie pour un montant de 610K€.

La table ci-dessous fait état des provisions sur actifs :

Provisions sur actif immobilisé	39 257	7 200	(800)	45 657
Provisions sur immobilisations incorporelles	4 110	-	-	4 110
Provisions sur immobilisations corporelles	1 347		(800)	547
Provisions sur titres de participation	33 800	7 200	-	41 000
-Provisions sur actif circulant	116 417	26 796	(28 275)	114 939
Provisions sur stocks et en cours	100 673	20 714	(16 347)	105 040
Provisions sur comptes clients	15 198	4 163	(11 445)	7 916
Autres provisions pour dépréciation	546	1 920	(483)	1 983

NOTE 12.3. Provisions pour retraite et autres avantages au personnel

Le financement des retraites repose essentiellement sur des régimes de retraite obligatoire (Sécurité sociale, régimes complémentaires ARRCO et AGIRC) pour lesquels la charge de l'entreprise se limite aux cotisations versées. Celles-ci sont enregistrées dans l'exercice où elles sont encourues. La Société accorde à ses salariés des indemnités de fin de carrière ainsi que d'autres avantages à long terme (médaille du travail et semaine exceptionnelle de congés payés l'année où le salarié atteint ses 35 ans d'ancienneté dans le Groupe).

Conformément aux dispositions de la recommandation ANC 2013-02, ces avantages qualifiés de régimes à prestations définies sont provisionnés dans les comptes sur la base d'une évaluation actuarielle, selon la méthode des unités de crédit projetées et en prenant en compte les évolutions de salaire.

Cette méthode, qui consiste à évaluer, pour chaque salarié, la valeur actuelle des avantages auxquels ses états de service lui donneront droit à la date prévue, intègre des hypothèses d'actualisation financière, d'inflation, de mortalité, de rotation du personnel.

La société a décidé de couvrir une partie de ses engagements d'indemnités de fin de carrière en souscrivant un contrat d'assurance.

La Société comptabilise ces régimes selon les modalités suivantes :

- Le coût des services rendus, représentatif de l'accroissement de l'engagement sur l'exercice, est enregistré en résultat d'exploitation,
- La charge de désactualisation de l'engagement net, ainsi que les gains et pertes actuariels résultant de l'incidence des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre projeté et réel) sur l'engagement net, sont enregistrés en résultat financier,
- L'incidence des modifications de régimes issues de renégociations des avantages accordés affecte le résultat exceptionnel.

En mai 2021, le comité d'interprétation des normes IFRS (IFRS IC) a publié une décision relative à la répartition du coût des services associés à un régime à prestations définies ayant les caractéristiques suivantes:

- les droits sont payables à la date de départ en retraite du salarié, sous réserve qu'il soit présent dans l'entreprise à cette date
- et
- le montant dépend de l'ancienneté du salarié à la date de départ en retraite
- et
- les droits sont plafonnés après un certain nombre d'années d'ancienneté avant le départ en retraite

L'application de cette décision conduit à répartir les droits projetés non pas sur la durée de présence des salariés dans l'entreprise mais sur les dernières années d'acquisition des droits en tenant compte le cas échéant des paliers d'acquisition.

Les provisions pour retraite et autres avantages au personnel s'analysent comme suit :

	Retraite	Autres avantages à long terme	TOTAL
Provision au 31 décembre 2022	150 809	19 711	170 520
Coût des services rendus au cours de l'exercice	9 229	1 655	10 884
Modification, réduction et liquidation de régimes	-	-	-
Charge ou (produit) financier :	19 816	731	20 547
* Intérêts nets	5 568	676	6 244
* (Gains) pertes actuariels	14 248	55	14 303
Prestations et contributions versées	- 9 175	- 1 260	- 10 435
Autres	- 1 010	- 153	- 1 163
Provision au 31 décembre 2023	169 669	20 684	190 353
Dont :			
Engagements	169 669	20 684	190 353
Placements	-	-	-

Les hypothèses actuarielles utilisées pour la détermination des engagements sont les suivantes :

	12.2023	12.2022
Taux d'actualisation	3,12%	3,71%
Taux d'inflation	2,22%	2,35%
Taux moyen d'augmentation des salaires	3,81%	3,94%
Espérance de durée de vie active moyenne résiduelle	10	11

Les taux d'actualisation retenus sont obtenus par référence au taux de rendement des obligations émises par les entreprises de première catégorie de maturité équivalente à la durée des régimes évalués.

Les calculs actuariels définitifs à fin décembre 2023 sont établis en prenant en compte :

- Les mutations intervenues du 1er décembre 2022 jusqu'au 30 novembre 2023,
- Les prestations réelles versées entre le 1er décembre 2022 et le 30 novembre 2023.

La réforme des retraites en France, votée en avril 2023, conduit notamment à reculer l'âge de départ en retraite de 62 à 64 ans. Le Groupe a en conséquence ajusté les hypothèses retenues dans le cadre des évaluations actuarielles relatives aux indemnités de fin de carrière. L'incidence sur les comptes n'est pas significative.

NOTE 13 : Créances, dettes, charges et produits constatés d'avance

Les créances et les dettes libellées en devises sont revalorisées au cours de clôture.

NOTE 13.1. Créances

Les créances d'exploitation sont présentées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée sur la base de la meilleure estimation possible du risque de recouvrabilité de ces créances, dès lors que leur valeur nominale devient inférieure à leur valeur nette de réalisation.

L'échéance normale des créances clients est inférieure à un an.

Thales LAS France SAS a cédé ses créances sur l'Etat français dans le cadre de la loi Dailly. Thales SA intervient comme garant des obligations des filiales envers la banque.

Dans le cadre de la centralisation de Trésorerie du Groupe, Thales SA reçoit le produit des cessions et prend en charge les intérêts à payer. L'opération est neutre pour la filiale.

Le montant des créances cédées en 2023, et restant à recouvrer reste inchangé : 20 854K€.

NOTE 13.2. Dettes

Les dettes financières, d'un montant total de 5 496K€ au 31 décembre 2023 contre 5 997K€ au 31 décembre 2022, concernent essentiellement la juste valeur de dérivés de change.

Les avances clients, d'un montant de 3 826 295K€ au 31 décembre 2023 contre 3 400 386K€ au 31 décembre 2022, sont imputables selon les termes de livraison des contrats. Le montant à plus d'un an ne peut pas être précisé compte tenu de l'incertitude qui pèse sur les dates effectives de livraison.

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 759 553K€ au 31 décembre 2023 contre 638 362K€ au 31 décembre 2022 et sont à échéance à moins d'un an.

NOTE 13.3. Détail par nature des créances et dettes d'exploitation

(en milliers d'euros)	31/12/2023			31/12/2022		
	Brut	Provision	Net	Brut	Provision	Net
Total Créances d'exploitation	6 139 604	(9 899)	6 129 705	5 983 836	(15 744)	5 968 092
Avances et acomptes versés sur commandes	580 931	(1 604)	579 327	444 484	-	444 484
Clients et comptes rattachés	3 551 647	(7 916)	3 543 731	3 602 609	(15 198)	3 587 411
Groupe et associés inclus intégration fiscale	1 587 671	-	1 587 671	1 623 510	-	1 623 510
Créances fiscales et sociales	405 697	-	405 697	304 304	-	304 304
Autres créances	13 658	(379)	13 279	8 930	(546)	8 384
Total Dettes d'exploitation	5 539 169	-	5 539 168	4 872 794	-	4 872 794
Avances et acomptes reçus sur commandes	3 826 295	-	3 826 295	3 400 386	-	3 400 386
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	906 954	-	906 954	775 830	-	775 830
Dettes fiscales et sociales	759 553	-	759 553	638 362	-	638 362
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 431	-	13 431	15 897	-	15 897
Groupe et associés inclus intégration fiscale	7 434	-	7 434	10 374	-	10 374
Autres dettes	25 501	-	25 501	31 945	-	31 945

NOTE 13.4. Echancier des créances et des dettes

	31/12/2023			
	Montants	A 1 an au plus	A plus d'1 an	A plus de 5 ans
Créances				
Prêts	61	61	-	-
Autres immobilisations financières	201	55	146	-
Autres créances clients	3 551 647	3 551 647	-	-
Personnel et comptes rattachés	720	705	15	-
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	-	-	-	-
Etat et autres collectivités:				
- TVA	395 907	395 907	-	-
- diverses sociaux	9 070	9 070	-	-
Groupe et associés (2)	1 587 671	1 587 671	-	-
Débiteurs divers	13 658	13 658	-	-
Charges constatées d'avance	18 924	18 924	-	-
Total	5 577 859	5 577 699	160	-

	31/12/2023			
	Montants	A 1 an au plus	A plus d'1 an	A plus de 5 ans
Dettes				
Emprunt, dettes	5 496	5 496	-	-
Fournisseurs, comptes rattachés	906 954	906 954	-	-
Personnel et comptes rattachés	194 828	194 828	-	-
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	97 097	97 097	-	-
Etat et autres collectivités:				
- TVA	447 940	447 940	-	-
- autres impôts	19 688	19 688	-	-
Dettes immo. cptes rattachés	13 431	13 431	-	-
Groupe et associés (2)	7 434	7 434	-	-
Autres dettes	25 501	17 405	8 096	-
Produits constatés d'avance	381 192	381 192	-	-
Total	2 099 561	2 091 465	8 096	-

NOTE 13.5. Charges et produits constatés d'avance

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Charges constatées d'avance	18 924	15 876
> Contrats long terme et soultes	16 599	14 025
> Autres	2 325	1 851
Produits constatés d'avance	381 192	602 248
> Contrats long terme et soultes (a)	381 065	602 110
> Autres	127	138

(a) Les produits constatés d'avance sont générés lorsque la facturation est supérieure au chiffre d'affaires déterminé selon la méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires à l'avancement des coûts.

NOTE 14 : Parties liées

- **Redevance pour frais de siège**

Le montant facturé par Thales SA à Thales LAS France SAS au titre de la redevance pour frais de siège est inclus dans les autres charges.

- **Transactions avec les parties liées**

Il n'est pas fait mention de transactions avec les parties liées autres que celle mentionnée ci-après car ces dernières ont été conclues à des conditions normales de marché ou parce qu'elles ne font pas partie du champ des transactions à mentionner.

Une convention d'abandon de créance a été conclue en décembre 2023 entre les sociétés Thales LAS France SAS et Thales-Raytheon Systems Air and Missile Defense Command and Control SAS.

En effet, afin d'assurer la continuité de l'exécution du programme Air Command and Control Systems Level of Capability 1 (ACCS LOC1) et compte tenu du changement de périmètre du contrat par rapport à la situation initiale, il a été décidé que Thales LAS France SAS, en tant que sous-traitant et actionnaire de Thales-Raytheon Systems Air and Missile Defense Command and Control SAS, supporte une partie des conséquences financières liées à cette modification.

Cette décision se traduit dans les comptes de la société à la fin de l'exercice 2023 par un abandon de créance de 722K€ enregistré en "Autres charges d'exploitation" contre 1 419K€ à fin 2022.

Thales LAS France SAS a également consenti à Thales-Raytheon Systems Air and Missile Defense Command and Control SAS l'annulation du paiement des factures relatives à la créance intérêts liées au contrat No. ACSI-2002-012 pour un montant total de 2 895K€ en décembre 2023.

La part des opérations réalisées avec des entreprises liées ou avec un lien de participation dans le montant net des principales rubriques des comptes annuels se décompose ainsi :

RELATIONS INTRAGROUPE

	12.2023	12.2022
ACTIF	2 774 750	2 738 986
Avances et acomptes versés sur commandes en cours	418 915	343 497
Créances clients et comptes rattachés	767 823	766 420
Autres créances (Intégration fiscale)	29 968	31 572
Compte courant financier Groupe	1 557 703	1 591 938
Charges constatées d'avance	341	5 559
PASSIF	(1 375 306)	(1 163 623)
Avances et acomptes reçus sur commandes	(792 278)	(690 100)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(575 467)	(463 011)
Dettes sur immobilisations et comptes rattachées	-	-
Autres dettes (Intégration fiscale)	(7 336)	(10 374)
Compte courant financier Groupe	(98)	-
Produits constatés d'avance	(127)	(138)
COMPTE DE RESULTAT FINANCIER :	41 237	9 178
Produits financiers de participation	10 256	6 097
Autres produits financiers	36 422	7 661
Intérêts et charges assimilés	(5 441)	(4 580)

NOTE 15 : Engagements hors bilan

NOTE 15.1. Engagements donnés

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
ENGAGEMENTS DONNES	1 583 087	1 479 141
Cautions et garanties bancaires :	945 483	723 934
- Cautions/garanties de soumission (a)	3 060	2 465
- Cautions/garanties de bonne exécution (b)	213 469	178 647
- Cautions/garanties de restitution d'avances (c)	642 506	492 984
- Cautions de garanties	10 507	10 263
- Autres cautions bancaires (d)	75 941	39 575
Dédits sur engagements d'achats		
Engagements liés à des compensations avec pénalités libératoires	356 100	340 800
Engagements liés à des compensations SANS pénalités libératoires	8 900	115 600
Engagements irrévocables de loyers	140 502	166 705
Autres engagements donnés (e)	132 102	132 102

- (a) Dans le cadre de son activité, Thales LAS France SAS répond régulièrement à des appels d'offres. Afin d'assurer le caractère définitif de l'offre présentée, et d'obtenir une indemnisation à défaut, le client peut exiger une garantie de soumission.
- (b) Pour financer l'exécution du contrat, Thales LAS France SAS perçoit, selon les termes du contrat, des paiements de la part du client qui sont enregistrés en dettes au bilan. Afin d'en garantir la restitution éventuelle en cas de non-respect de ses obligations contractuelles, la société peut mettre en place à la demande du client une garantie de restitution d'avances.

- (c) De la signature du contrat jusqu'à la fin de son exécution, Thales LAS France SAS s'engage, par l'intermédiaire de banques, à dédommager son client en cas de manquement à ses obligations contractuelles et procède à la mise en place de cautions de bonne exécution.
- (d) Montant constitués d'engagements individuellement non significatifs.
- (e) Les autres engagements donnés correspondent aux principaux engagements suivants :
- Thales LAS France SAS et Cassidian SAS (ex EADS Defence and Security Systems) ont signé une garantie conjointe de bonne exécution du contrat SCCOA 4 pour le compte de MOSS SAS à hauteur de 80 270 K€ chacun.
 - Thales LAS France SAS et Airbus DS SAS ont signé une garantie conjointe et irrévocable de bonne fin et d'exécution du contrat AS4 pour le compte de MOSS SAS à hauteur de 51 832 K€ chacun.

Dans le cadre de son activité, et pour l'ACCS LOC1 et l'ACCS TMD1, Thales LAS France SAS s'est portée garante de l'exécution des contrats conclus par la Société Thales Raytheon System Air and Missile Defense Command and control SAS, de manière conjointe et solidaire avec le partenaire de Thales dans cette société.

NOTE 15.2. Engagements reçus

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
ENGAGEMENTS RECUS	5 009	911
Avals et cautions bancaires (a)	693	693
Contre garanties reçues (b)	218	218
Abandon de créance 2MB	4 098	-

- (a) Principalement des cautions de restitution d'acompte auprès des fournisseurs.
- (b) La contre garantie reçue correspond à l'engagement suivant :
- contre garanties bancaires en faveur de Thales LAS France SAS au titre de bonne exécution et de restitution d'avances dans le cadre du contrat Soudan à hauteur de 218 K€

NOTE 16 : Couvertures de change

NOTE 16.1. Principe comptable

Afin de couvrir l'exposition au risque de change induite par ses engagements commerciaux en devises, la société utilise des dérivés, dans le cadre de la convention de trésorerie conclue avec la société Thales SA. Les instruments de couverture accordés par Thales SA correspondent principalement à des achats et/ ou ventes à terme de devises. Des options de change peuvent également être utilisées. Les swaps de change permettent d'ajuster les échéances des flux entre instruments dérivés et éléments couverts.

Le résultat de ces dérivés, basé sur le cours comptant, est comptabilisé symétriquement à l'élément couvert, dans le même poste du compte de résultat. Lorsque la maturité des dérivés n'est pas alignée avec le calendrier des flux couverts, les résultats réalisés sur les dérivés, basés sur le cours comptant, sont stockés dans un compte d'attente au bilan, et recyclés symétriquement au risque couvert.

Au bilan, les écarts de conversion générés par la revalorisation des dérivés en couverture sont constatés symétriquement aux écarts de conversion nés de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture.

Dans le cadre d'une relation de couverture, les pertes de change latentes sur les créances / dettes et dérivés ne font pas l'objet d'une provision pour perte de change.

Le report/déport, ainsi que les primes des options de change en couverture, constituent un coût de portage étalé en résultat financier sur la durée de l'instrument dérivé.

Les créances et dettes en devises liées à des opérations commerciales non couvertes par un instrument dérivé de change sont revalorisées au cours de clôture. Les pertes latentes correspondantes font l'objet d'une provision pour perte de change.

La société ne détient pas de dérivés en position ouverte isolée, à l'exception d'options de change adossées le cas échéant à des sous-jacents non éligibles à la comptabilité de couverture. Les options de change ainsi souscrites auprès de Thales SA, dans le cadre de la convention de trésorerie, sont comptabilisées au bilan pour leur juste valeur à la clôture, en contrepartie d'un compte d'attente également au bilan. Les pertes latentes qui en résultent font l'objet d'une provision pour perte de change. Les gains latents ne sont pas reconnus en résultat.

NOTE 16.2. Couvertures de change

Thales LAS France SAS a souscrit auprès de Thales société mère des garanties destinées à limiter les variations de change au titre des contrats commerciaux.

L'encours au 31 décembre 2023, évalué en milliers d'euros, se décompose comme suit :

Instruments dérivés de change							31/12/2023	
	SEK	CAD	TWD	GBP	QAR	AUTRES	Total	Juste valeur
<i>Les montants nominaux sont convertis en euros au cours de clôture</i>								
Couverture d'engagements commerciaux en devises	21 016	6 325	(7 274)	3 452		(16 543)	1 003	2 255
Couvertures export								
Ventes à terme de devises	-	-	-	-	(5 973)	(134 838)	(140 811)	5 243
Non Delivery Forward (NDF)	-	-	(7 274)	-	-	(1 705)	(8 979)	(190)
Couvertures import								
Achats à terme de devises	21 016	6 325	-	3 452	-	115 580	146 373	(2 865)
Non Delivery Forward (NDF)-	-	-	-	-	-	4 420	4 420	68

NOTE 17 : Effectif actif fin de période

	31/12/2023	31/12/2022
Personnel salarié		
> Ouvriers	340	341
> ETAM	1 119	1 091
> Ingénieurs et cadres	5 522	5 281
Total	6 981	6 713

NOTE 18 : Participation des salariés

La société Thales LAS France SAS a dégagé au titre de l'exercice 2023 un résultat fiscal lui permettant de dégager un montant de participation de 26 772K€ selon l'ordonnance du 21 octobre 1986.

Un accord de mutualisation de la participation groupe a été signé le 23 décembre 2004 applicable dès 2005.

NOTE 19 : Evénements postérieurs à la clôture

La société Thales LAS France SAS a été notifiée d'un contrôle par l'URSSAF à partir du 19 février 2024 sur les cotisations, contributions et taxes obligatoires.

La société Thales LAS France SAS a fait l'acquisition d'AEROMAPPER, dans le domaine d'activité drone en date du 29 mars 2024 pour un montant de 6000K€.

NOTE 20 : Rémunérations des dirigeants

Les membres du Conseil d'Administration ne perçoivent pas de jetons de présence et ne sont pas rémunérés par la société en tant que membre du Conseil.

L'information relative aux rémunérations allouées aux dirigeants n'est pas communiquée dans la mesure où elle reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

NOTE 21 : Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat n'est pas fourni ; cette information étant incluse dans les annexes aux comptes consolidés du groupe Thales.